

L'UNSA pour une loi modernisant le dialogue social en entreprise

L'UNSA a rencontré le ministre du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social, François Rebsamen, le 9 février. Fervente défenseuse du dialogue social, l'UNSA a regretté l'échec de la négociation sur sa modernisation. Elle accueille donc favorablement le principe du projet de loi, sur la base des 3 volets du document d'orientation proposé par le ministre dans le cadre de la négociation.

Voici les propositions qu'elle a défendues devant le ministre :

L'UNSA est attachée à une représentation de tous les salariés, à ce titre, elle se prononce en faveur de commissions régionales des Très Petites Entreprises à l'image des actuelles CPRIA (Commissions Paritaires Régionales Interprofessionnelles de l'Artisanat). Elle considère comme adapté, le système d'élections des délégués du personnel de 11 à 50 salariés. Au-delà, l'UNSA propose d'élargir l'actuelle délégation unique du personnel aux entreprises jusqu'à 300 salariés. Sur accord d'entreprise, elle pourrait englober, sans les amoindrir, les missions du CHSCT. Cela suppose que les heures et moyens actuels des représentants du personnel soient maintenus et rendus mutualisables et annualisables.

Pour les entreprises plus importantes, dotées des trois formes de représentation du personnel, l'UNSA revendique que les missions centrales soient mieux définies : pour le comité central d'entreprise, sur les orientations stratégiques, et pour l'instance de coordination des CHSCT qu'elle souhaite voir pérennisée pour une vision globale des réorganisations impactant les conditions de travail.

Réaction de l'UNSA à la conférence de presse du Président de la République

L'UNSA, dont un des marqueurs est la laïcité, milite depuis sa fondation pour que ce principe soit respecté par tous dans la République Française. Sur ce sujet, elle ne peut que soutenir les déclarations du Président de la République.

Dans le contexte social marqué par un chômage de masse, l'UNSA agit sur tous les terrains avec ses syndicats pour défendre l'emploi public et privé. Le Président de la République a rappelé au cours de son intervention le sens du Pacte de Responsabilité. L'UNSA exige des employeurs des contreparties permettant la signature d'accords pour défendre l'emploi dans ce cadre. Des accords ont été conclus dans plusieurs branches, le mouvement doit être amplifié.

Pour défendre les salariés et aboutir à des compromis nécessaires pour créer l'emploi et soutenir la compétitivité, le dialogue social est indispensable.

L'UNSA a toujours souhaité moderniser le dialogue social pour le rendre plus efficace et pour permettre aux militants syndicaux d'agir dans l'intérêt de tous. La négociation entre les partenaires sociaux ayant échoué, le Président de la République a confirmé qu'une loi sur ce sujet est en préparation. L'UNSA qui rencontrera le ministre du Travail le 9 février prochain fera ses propositions dans l'objectif de renforcer le dialogue social et ses acteurs.

Des congrès locaux très fréquentés et renouvelés

La préparation du congrès national de l'UNSA s'accélère. Vous trouverez ci-après quelques comptes-rendus succincts des congrès qui se tiennent actuellement. Partout, on note une arrivée importante de nouveaux militants, de nouvelles sections syndicales qui donnent un élan renouvelé à l'UNSA.

Congrès régionaux

Pays de la Loire : Le congrès régional s'est déroulé le 5 février en présence de Jean Grosset, secrétaire général adjoint de l'UNSA. Avec plus de 80 délégués, ce congrès a montré combien l'UNSA est en développement dans cette région. Les 2/3 des délégués étaient issus des entreprises privées, ce qui est aussi le signe que l'UNSA réussit petit à petit son implantation dans tous les secteurs du salariat. Joëlle Gilet et l'équipe qu'elle a proposée, ont été réélues à l'unanimité. Le rapport d'activité de l'UR voté à l'unanimité, a insisté sur le besoin du renforcement des équipes interpro dans la région afin de répondre aux nombreuses demandes de créations de sections syndicales.

Poitou Charentes : C'est un congrès vivant qui s'est tenu le jeudi 6 février en présence de Pascal Priou, secrétaire national en charge du développement et de la communication. Les congressistes issus des 4 départements de la région ainsi que de nombreux délégués des entreprises et administrations ont abordé le fonctionnement de l'union régionale, ses projets à venir et les questions portées à l'ordre du jour du congrès national. Autour de Dominique Repain, nouveau secrétaire de l'UR et de son équipe, les congressistes se sont dotés d'un projet d'actions pour les quatre années à venir.

Auvergne : En Auvergne, malgré des conditions climatiques perturbées, le congrès régional a réuni à Clermont Ferrand, ce jeudi 5 février, une cinquantaine de militants.

Cette rencontre a permis aux militants des quatre départements d'échanger avec la secrétaire nationale Martine Vignau sur le rapport d'activité nationale. Dans le débat ont émergé des questions quant à la mise en place au niveau régional des mesures concernant la loi du 5 mars 2014 sur la formation professionnelle. A partir d'un témoignage, les militants ont débattu des suites à donner après un PSE (plan de sauvegarde de l'emploi). Comment informer et suivre les salariés sortis de l'entreprise ?

La question de la fusion Auvergne - Rhône Alpes préoccupe également les militants et fera l'objet de rencontres entre les deux régions pour apprendre à se connaître et porter ensemble les valeurs de l'UNSA sur le terrain comme dans les institutions.

Ce débat riche, animé par Jean Szymaszek, a permis de mieux se connaître au sein de la région, de voter à près de 99% le rapport d'activité nationale, d'apporter des amendements à la résolution générale du congrès de Montpellier et de reconduire Jean à la tête de l'union régionale avec un bureau rajeuni et féminisé.

Basse Normandie : Le congrès de l'union régionale Basse Normandie s'est déroulé lundi 2 février à Cherbourg. Devant les unions départementales de la région et les militants et militantes des sections syndicales et des syndicats du territoire, Michel Bienfait a rappelé les moments forts de la mandature écoulée. Il a particulièrement insisté sur le développement de l'UNSA dans la région. Dominique Corona, secrétaire national, a échangé avec les militantes et les militants sur la situation économique et sociale de notre pays et sur la résolution générale dont nous débattons à l'occasion de notre congrès de Montpellier.

Congrès départementaux

Gard : Le congrès de l'UD s'est tenu le 31 janvier à Nîmes en présence d'une vingtaine de militant(e)s issus de syndicats UNSA implantés dans le Gard. Le rapport d'activité départemental a mis en évidence la priorité donnée au développement de l'UNSA. Il a été voté à l'unanimité ainsi que le bilan financier départemental. Plusieurs paragraphes de la résolution générale ont fait l'objet de débats riches et constructifs. Il en a résulté plusieurs amendements votés pour la plupart à l'unanimité. Le congrès a procédé au renouvellement du bureau en votant pour la liste conduite par Sylvain Maestrini. Il a également approuvé la composition de la délégation de l'UD qui participera au congrès régional du 24 Février. Un pot de l'amitié a clôturé dans la convivialité cette matinée de mobilisation et de réflexion syndicales.

Dordogne : Le congrès qui vient de se dérouler, a voté le rapport d'activité départemental à l'unanimité et l'équipe départementale a été élue à l'unanimité.

Pas-de-Calais : L'union départementale UNSA du Pas-de-Calais a tenu son congrès départemental ce jeudi en présence d'une soixantaine de délégués représentant des secteurs aussi divers que l'Éducation nationale, la métallurgie, la verrerie, la chimie-pharmacie et autres.

Cette réunion a été l'occasion de faire le point sur l'activité syndicale de ces quatre dernières années avec une montée en charge importante puisque de nombreuses sections syndicales UNSA ont été créées dans

des entreprises telle Arc-International où l'UNSA est la première organisation, mais aussi Roquette Corporate, Stolz, Axi-pack, Eurotunnel, chez les territoriaux et bien d'autres ainsi que chez les retraités avec la création de l'UNSA retraités . L'UD UNSA 62 est présente sur tout le territoire départemental au travers de ses sept unions locales, de ses vingt-trois conseillers du salarié et a initié des formations syndicales afin de former l'ensemble des militants. Dans les prochains mois, l'UD UNSA 62 va encore accentuer sa présence sur le terrain dans le cadre du programme " Ambition 2017 " avec un travail de développement par secteur géographique et la poursuite du tractage dans les TPE, les petites entreprises et les collectivités.

Forte de ses excellents résultats aux élections tant dans le secteur privé où les résultats sont toujours en progression et où l'UNSA est représentative dans toutes les entreprises où elle se présente que dans la fonction publique où l'UNSA est l'organisation qui a connu la plus forte progression, s'appuyant sur un réseau de militants actifs, disposant d'une antenne juridique pour répondre aux questions des salariés, l'UD UNSA 62 entend bien occuper toute sa place dans le paysage syndical de ces prochaines années. Un nouveau bureau a été élu avec comme secrétaire départemental : Alain Vanuynsberghe

Allier : Le congrès de l'UD 03 a eu lieu le vendredi 30 Janvier 2015 à Moulins, en présence de Jean Szymaszek, secrétaire régional et de 25 militant(es).

Après l'approbation du rapport d'activité, développé par le secrétaire départemental et débattu sur le projet de résolution proposé par le Bureau national, des pistes d'actions pour la saison 2 d'Ambition 2017 ont été tracées.

Ce congrès animé par des militant(es) motivé(es) a été clôturé par le pot de l'amitié.

Haut-Rhin : Jeudi 5 février s'est réuni le congrès départemental de l'UD du Haut Rhin en présence de Dominique Corona, secrétaire national et d'Emilie Trigo, conseillère nationale. Près de 50 militantes et militants d'horizons professionnels divers ont ainsi pu débattre de la position de l'UNSA dans le département et de son développement. Le congrès s'est prononcé à l'unanimité en faveur de l'adoption du rapport d'activité du secrétariat national sortant. Les congressistes se sont donné rendez-vous nombreux à Montpellier pour le congrès national de l'UNSA.

Le congrès de l'UNSA-Retraitées renouvelle ses instances

Les 2 et 3 février, l'UNSA-Retraitées a tenu son congrès dans les locaux de l'UNSA à Bagnolet. En effet, les statuts prévoient qu'il se réunisse avant celui de l'UNSA (actifs), programmé du 31 au 2 avril 2015.

Une centaine de délégués retraités issus des unions départementales et régionales de l'ensemble du territoire français ou des syndicats ou fédérations de toutes activités se sont donc retrouvés pour élire la nouvelle équipe devant constituer le secrétariat national et pour valider une résolution générale qui constituera la feuille de route pour les quatre années à venir.

Six grands axes ont été approuvés :

- la place du retraité dans la société,
- le pouvoir d'achat,
- la santé,
- la perte d'autonomie,
- l'environnement,
- le développement de l'UNSA-Retraitées.

Le secrétaire général Jean-Paul Tripogney n'a pas souhaité se représenter pour un second mandat. Il a proposé la candidature de Jean-Marc Schaeffer, tout en acceptant un mandat d'adjoind.

Le congrès s'est prononcé à l'unanimité pour le secrétariat suivant :

- Jean-Marc Schaeffer (SG), (Ferroviaire),
- Jean-Paul Tripogney (SGA), (Education),
- Joëlle Thiery (SGA), (Education),
- Jean-Claude Bregail (SGA), (Industrie),
- Marc Palluau (Trésorier), (Police),
- Jean-Louis Biot (SN), (Education),
- Marie-Paule Cavret (SN), (Agriculture),
- Philippe Claudel (SN), (Ferroviaire),
- Jean-Pierre Lussou (SN), (Territoriaux).

Résultats d'élections professionnelles

Chaque semaine, entreprise par entreprise, peu importe le secteur, l'UNSA continue sa progression

Loomis France - forte progression de l'UNSA

Dans cette entreprise de transport de fonds de 3.400 salariés, l'UNSA obtient 17,4% (gain de 7,3 pts par rapport à 2011) et devient représentative sur l'ensemble des quatre CE, obtenant chaque fois au minimum 1 siège.

- CE Grand Ouest, l'UNSA arrive 2ème avec 23,3 % et 2 sièges.
- CE Ile de France, l'UNSA arrive 3ème avec 16,6% et 1 siège.
- CE Nord-Est, l'UNSA arrive 4ème avec 15,27% et 1 siège.
- CE Sud, l'UNSA arrive 4ème avec 10,6% et 1 siège.

Sur l'ensemble des établissements, l'UNSA devance la CFTC (12%) et talonne la CFDT (17,6%). La CGT obtient 19,1%, FO 27,3%. La CGC sauve sa représentativité catégorielle (8,3%), SUD obtient 0,3%.

Snecma - Évry-Corbeille (91) : représentativité gagnée

Dans cet établissement spécialisé dans les moteurs aéronautiques civils et militaires regroupant 2.800 salariés, l'UNSA gagne sa représentativité (16% - 1 siège) et fait son entrée au CE en doublant son score de 2011. La CFDT obtient 39,9% (5 sièges), la CGT 24,2% (3 sièges) en baisse de 6 points tout comme la CGC qui perd 5 pts (17,6% -1 siège). FO n'est plus représentative avec 2,3%.

Vert Baudet - Tourcoing (59) : l'UNSA entre au CE

Dans cette entreprise bien connue de vente par correspondance (893 salariés), l'UNSA fait son entrée au CE et gagne sa représentativité avec 17,5% des suffrages (107 voix - 1 siège). Les autres organisations syndicales présentes sont : FO (36,5%) CGC (24,5%) et CFTC (21,5%)

Transports urbains de Metz (57) : 1ère participation, l'UNSA sur le podium

Pour sa première participation aux élections du CE au sein de ce réseau de transport urbain (plus de 560 salariés), l'UNSA avait affaire à 2 coalitions : CGT-SUD et CFDT-FO. L'UNSA a obtenu 18,5% des suffrages derrière la CGT et Sud (31% chacun) devançant la CFDT et FO (10% chacune) qui sauvent leur représentativité pour 3 voix.

BPCE Assurance (Paris) : l'UNSA avec 2/3 des suffrages !

Dans cette entreprise d'assurance du groupe BPCE, l'UNSA obtient 68,2% des suffrages (306 voix - 5 siège sur 7) reléguant très loin les 2 autres organisations présentes dans l'entreprise : CFDT (16% - 1 siège) et CGT (15,8% - 1 siège)

Roldan - Toulouse (31) : l'UNSA majoritaire

Dans cette entreprise de nettoyage pour la grande distribution (131 salariés), l'UNSA devient majoritaire avec 64,5% devançant FO (35,5%).

Télétech Ardèche : l'UNSA confirme

Dans cette entreprise ardéchoise de centre d'appels (67 salariés), l'UNSA obtient 51% des suffrages (28 voix - 2 sièges), la CGT obtient 49% des voix et 1 siège.

L'UNSA MAG n° 166 est en ligne !

Feuilletez-le ! Vous souhaitez vous abonner ? Remplissez, imprimez, signez le formulaire

<http://www.unsa.org/?-Abonnement-en-ligne-.html>

et envoyez-le à UNSA, 21 rue Jules Ferry 93177 Bagnolet cedex. Pour 10 euros les 8 numéros, l'UNSA MAG chez vous.

Pour un abonnement collectif, contactez Pascal Priou : pascal.priou@unsa.org

Au sommaire du n°166 :

Édito : Le dialogue, envers et contre tout

Ils ou elles font l'UNSA :

3,7 millions de citoyens pour la République

Arc International en danger

Résultats électoraux-développement

Activités nationales :

Conférence nationale du Handicap

Pacte de responsabilité

Préparation du congrès de Montpellier

L'équipe nationale présentée par le secrétaire général

Dossier : Loi sur l'orientation, la formation professionnelle

Fonction et Services publics :

2014 : plus fort l'UNSA Fonction publique...

Qualité de vie au travail dans la Fonction publique

Europe et international :

Quand l'Europe agit pour les salariés

Mieux protéger la vie et la santé des travailleurs

Actualité juridique :

L'action en justice des syndicats

Représentativité interpro

Les nouvelles obligations juridiques des CE

Culture et société : 4 questions à ROMSI

Consommation : L'obsolescence programmée

La mobilisation de tous est nécessaire pour faire vivre le droit au logement

La Fondation Abbé Pierre a présenté son 20ème rapport annuel de " L'état du mal-logement en France ". C'est l'occasion pour la Fondation de réactualiser ses propositions. Sylvie Hierso représentait l'UNSA ce mardi 3 février, Porte de Versailles.

Chaque début d'année, la fondation brosse un constat où les mêmes vœux pieux restent d'une inquiétante actualité. Mais les chiffres sont implacables et témoignent d'une crise persistante qui contamine même les populations jusque-là épargnées. Seule une politique aussi cohérente que volontariste impulsera de réelles mesures susceptibles de vraiment soutenir la résorption du mal-logement, alors que la somme des bonnes volontés du monde associatif ne peut proposer que des solutions palliatives.

Le manque de logements est estimé par l'Insee à 350.000 par an pour répondre à l'évolution démographique et au renouvellement du parc. Mais, un large consensus issu des experts et associations l'évalue à 500.000 au regard de la file d'attente que constituent les 1,8 demandeurs de logement social, la montée de la sur-occupation qui touche 3,2 millions de personnes et les 1,4 million vivant en habitat atypique (camping, mobile-home, chez un tiers...).

Aujourd'hui, 8,5 millions de personnes vivent sous le seuil de pauvreté. Dans ces conditions, payer son loyer, même soutenu par une prestation logement, est un défi chaque mois. D'ailleurs, le rapport souligne qu'entre 2001-2012 les expulsions pour impayés ont augmenté de 50%, idem pour les dépôts de Dalo (droit au logement opposable) sur la période 2008-2013 sachant que la loi " droit au logement " date de 2007. Or sur 147.000 demandes reconnues prioritaires, seules 75.000 ont abouti.

Parmi ces propositions, la Fondation demande, dans le cadre d'une loi de programmation pluriannuelle, la construction de logements accessibles tant au niveau de la localisation que du coût. Cela nécessite de libérer des terrains constructibles, de susciter une offre supplémentaire de logements intermédiaires sans les substituer aux logements sociaux et de relancer une accession sociale à la propriété sécurisée pour les ménages modestes.

Produire des logements n'est pas suffisant, il convient pour cela de réguler les marchés et modérer les coûts du logement. La Fondation, tout comme l'UNSA, réaffirme que l'encadrement des loyers est une avancée positive indispensable dans les zones tendues et qu'il doit être appliqué dans les meilleurs délais.

Par ailleurs, des mécanismes de prévention doivent être conçus afin d'éviter aux ménages en fragilité de logement de basculer dans le mal logement. Pour combattre les facteurs d'exclusion, il est également nécessaire d'intervenir le plus en amont possible en aidant les ménages à faire face à leurs difficultés.

Alors que l'UNSA demande la mise en place de la GUL (garantie universelle des loyers), la Fondation souhaite l'instauration d'un nouveau droit à la garantie des risques pour les bailleurs qui se substituerait aux assurances privées. Cette garantie publique serait assise sur une contribution des bailleurs, de l'État et d'Action Logement.